



Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

[www.orientation-formation.fr](http://www.orientation-formation.fr),

*Un portail d'information en faveur de l'orientation  
et de l'insertion professionnelle des jeunes, des salariés et des demandeurs d'emploi*

# orientation & formation



Portail de l'État, des Régions et des Partenaires Sociaux



---

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter : Agence Ketchum - Stéphanie Trajin / Audrey Rousseau  
Tél. : 01 53 32 56 79 / 53 39 / Fax : 01 53 32 56 30 / E-mail : [stephanie.trajin@ketchum.fr](mailto:stephanie.trajin@ketchum.fr) ; [audrey.rousseau@ketchum.fr](mailto:audrey.rousseau@ketchum.fr)

Service de presse – Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement – Tél. : 01 44 38 22 03  
[www.cohesionsociale.gouv.fr](http://www.cohesionsociale.gouv.fr)  
[www.apprentissage.gouv.fr](http://www.apprentissage.gouv.fr)

## Sommaire

<a href="http://www.orientation-formation.fr">www.orientation-formation.fr</a> , une porte vers le succès	<b>P. 4</b>
• Un guichet unique	4
• Un portail exhaustif	5
• Mise en relation avec les organismes au service du grand public pour un accompagnement individualisé	5
• Zoom sur la Mission Locale de Toulouse	6
• Un site en permanente évolution	7
<b>A. Les ambitions du portail : favoriser l'insertion et accompagner tout au long de la vie professionnelle</b>	<b>P. 8</b>
• Permettre une bonne orientation en prenant compte les exigences du marché du travail	8
• Le portail en chiffres	9
• Le bâtiment : un secteur prometteur	9
• Des formations adaptées à chacun, plus ouvertes sur le monde du travail	10
• Les IUT ont la cote	10
<b>B. La mobilisation de tous, garante de l'efficacité de la démarche</b>	<b>12</b>
• Etat, Régions, partenaires sociaux : les décideurs additionnent leurs compétences	12
• L'implication forte des branches professionnelles	12
• Zoom sur la licence DISTECH, réalisée en partenariat avec Carrefour	13
<b>La campagne de valorisation du portail</b>	<b>14</b>
<b>Annexes</b>	<b>15</b>

**Pour les collégiens comme les lycéens, c'est dès maintenant que l'orientation doit être préparée.** Filière générale, technologique ou professionnelle ? Cours courts ou long ? Il s'agit pour chaque jeune de faire le bon choix pour son avenir. L'enjeu est de taille : 150 000 jeunes sortent chaque année du système éducatif sans qualification et 40% des étudiants quittent chaque année l'université sans diplôme, notamment en raison d'une mauvaise orientation.

**Dans ce contexte et avec l'impulsion du plan de cohésion sociale, le gouvernement a fait de l'insertion professionnelle des jeunes l'un de ses chantiers prioritaires en lien avec les partenaires sociaux et les Régions :** création d'un vaste « service public d'orientation des jeunes », développement de l'alternance et de l'apprentissage, accompagnement renforcé dans le cadre du parcours d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) en lien avec les missions locales, multiplication des plates-formes de vocation, rapport sur l'Université et l'emploi, **mise en place en lien avec les partenaires sociaux et les Régions d'outils d'information sur l'orientation par le biais du portail [www.orientation-formation.fr](http://www.orientation-formation.fr)**

Huit mois après l'annonce de sa mise en place par Gérard Larcher, ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes, **le portail [www.orientation-formation.fr](http://www.orientation-formation.fr) est piloté par les trois acteurs essentiels de l'orientation et de la formation que sont l'Etat, les partenaires sociaux et les Régions. Tous ont uni leurs savoirs et leurs expériences** avec trois objectifs : **permettre en quelques clics aux jeunes de trouver leur voie**, leur fournir le maximum d'information sur les formations qui existent et sur les meilleurs débouchés qui s'ouvrent à eux. **Depuis la mise en ligne de sa version test, le site a déjà enregistré plus d'un million de connections (226 000 en février 2007). A l'issue de cette première phase encourageante, le site est entièrement développé avec les branches professionnelles et les Régions.**

Ce site **s'adresse aux jeunes** et a également pour vocation d'être **un appui tout au long de la vie professionnelle aux salariés et demandeurs d'emploi** pour retrouver un travail, évoluer dans leur carrière ou même à changer de métier.

Véritable passerelle entre milieu scolaire et le monde du travail, [www.orientation-formation.fr](http://www.orientation-formation.fr) offre **une réponse personnalisée** : pour la première fois les internautes peuvent être mis en relation avec les interlocuteurs les plus compétents à proximité de leurs domiciles.

L'attrait de ce **site est aussi d'être en perpétuelle évolution.** Déjà quinze branches professionnelles sont impliquées dans cette démarche ; une vingtaine doit bientôt venir enrichir le site avec des données sur les métiers et leurs perspectives de recrutement et d'évolution. De nouvelles régions, apportent aussi leur concours pour une information de proximité (treize Régions au total). **La richesse des informations est telle que ce portail est aujourd'hui un outil incontournable de l'insertion professionnelle.**

## [www.orientation-formation.fr](http://www.orientation-formation.fr), une porte vers le succès

[www.orientation-formation.fr](http://www.orientation-formation.fr) est le fruit de la coopération d'acteurs importants de l'orientation et la formation : ONISEP, ANPE, Branches professionnelles, Régions, CNFPT, Centre INFFO.

- Un guichet unique

**Pour la première fois, toutes les informations sont réunies en un seul et même outil** : le portail [www.orientation-formation.fr](http://www.orientation-formation.fr). Il permet à chacun, selon son statut, son niveau, ses aspirations et son lieu de résidence d'accéder aux informations les plus pertinentes. Outre sa richesse ce site permet **un gain de temps précieux**, tant il a été pensé pour faciliter la vie des internautes.

### [www.orientation-formation.fr](http://www.orientation-formation.fr) en pratique

Le portail se présente avec différentes entrées :

- **Choisir un métier.** L'internaute s'oriente vers un métier en fonction de ses centres d'intérêt, par secteurs d'activités ou par une recherche libre. Les compétences nécessaires, les formations qui y amènent et des témoignages montrent de façon concrète les réalités quotidiennes des métiers.
- **S'orienter dans la formation.** A tout âge, quel que soit son profil, des informations opérationnelles pour élaborer son parcours scolaire, universitaire, en apprentissage ou pour trouver une action de formation près de chez soi.
- **Evoluer – Changer de métier.** Cette entrée présente par profils (demandeur d'emploi, salarié, étudiant...) ou par dispositif (bilan de compétences, congé individuel de formation...) les outils qui existent pour faire le point, changer de métier ou développer ses compétences.

- Un portail exhaustif

Le but est d'offrir le maximum d'information aux internautes afin qu'ils fassent leur choix en connaissance de cause. **Ce site a pour vocation d'être le plus complet possible et s'adresse à tous les publics**, aussi bien aux salariés, demandeurs d'emploi, collégiens, qu'aux lycéens ou aux étudiants.

#### Accès facilité pour les personnes handicapées

Le site a été conçu en respectant les normes d'accessibilité aux personnes handicapées. Habillage graphique et contenu sont séparés, ce qui permet, par exemple, aux personnes malvoyantes – avec un matériel spécifique – de consulter le site. Pour ceux souffrants de handicaps moteurs de nombreux raccourcis clavier réduisent les manipulations de la souris. Pour les malentendants, les numéros de fax et les sites web sont associés aux numéros de téléphones.

L'internaute peut accéder à des fiches descriptives de chaque métier et connaître les diplômes, certifications et formations qui y mènent. Il permet aussi de s'informer sur les aides financières qui existent pour construire son projet de formation ou de reconversion.

- Mise en relation avec les organismes au service du grand public pour un accompagnement individualisé

**La consultation du portail [www.orientation-formation.fr](http://www.orientation-formation.fr) est une étape** pour aider l'internaute à finaliser son projet professionnel, le site le met en relation avec les organismes d'orientation ou de formation de sa Région. **Pour chaque situation il existe une offre de service spécifique pouvant proposer un accompagnement personnalisé :**

### Les différents relais d'information<sup>1</sup> :

- Les centres d'information et d'orientation (C.I.O.).
- Les services communs universitaires d'information et d'orientation (S.C.U.I.O.).
- Le réseau du Centre d'information Jeunesse (C.I.D.J.)
- Les ALE (ANPE au niveau local)
- Les maisons de l'emploi
- Les missions locales / PAIO
- L'Association pour l'emploi des cadres (APEC)
- Les FONGECIF
- Les Cités des Métiers
- Les CIBC (Centre inter-institutionnel de bilan de compétence)

#### **ZOOM sur la Mission Locale de Toulouse**

Comme toutes les Missions locales de France, celle de Toulouse a pour vocation d'accueillir les jeunes âgés de 16 à 25 ans, qui souhaitent conseil, appui, accompagnement pour faciliter leur entrée dans la vie professionnelle. La mission locale de Toulouse développe tout particulièrement **un lien plus fort avec le monde de l'entreprise et/ou scolaire.**

« A Toulouse nous avons deux particularités, » explique Corinne Fanec, responsable de l'antenne du Mirail à Toulouse et de la thématique formation. « Nous avons constaté que **les jeunes se sentaient souvent perdus entre les différentes structures mises en place pour leur apporter une aide. Nous avons donc décidé de nous réunir en offrant un accueil commun avec le Centre d'information et d'orientation (CIO) et la Mission générale d'insertion de l'Education nationale (MGI).** La majorité des jeunes que nous recevons en accueil commun revient à un statut scolaire. Notre autre point fort est le travail en réseau avec plusieurs structures d'un même quartier. **Les effets positifs sont là, sur les 8 000 jeunes que nous avons reçus en 2006, 40% n'avaient pas le niveau BEP-CAP. A la Mission locale, 60% d'entre eux ont reçu des propositions d'emploi et 22% de formation. 56% d'entre eux ont eu, à un moment donné, une situation d'emploi ou de formation.**

<sup>1</sup> Cf. annexe « Qui fait quoi ? »

Julien, 18 ans.

**« La Mission locale m'a aidé à m'orienter »**

« J'ai abandonné mes études. Mon avenir me semblait compromis, je ne savais pas quoi faire. Des amis m'ont alors conseillé d'aller me renseigner auprès de la Mission locale de Toulouse. Je ne savais pas du tout à quoi m'attendre en poussant cette porte mais j'espérais qu'ils m'aideraient. Mes parents me poussaient en tout cas à réagir. Lors du premier rendez-vous, j'ai été reçu par des gens de la Mission locale et du CIO. **J'avais l'impression que tous ceux qui étaient susceptibles de m'aider étaient réunis dans la même pièce : c'est un gain de temps précieux. Tout était plus simple.** Ils m'ont orienté vers la MGI. J'ai eu plusieurs rendez-vous régulier avec ces organismes qui m'ont permis d'affiner mes choix et mon orientation. **Je souhaite re-préparer un BEP et ensuite travailler pendant deux ans pour atteindre un niveau bac pro. Je souhaite entrer dans la vie active mais avoir aussi une réelle qualification.** »

- Un site en permanente évolution

**En 2007 et 2008 d'importants développements sont prévus pour que le site reste en prise avec les mutations du marché du travail :**

- Mise en ligne d'études sur les perspectives de recrutement, d'évolution des secteurs et des métiers
- Intégration de nouvelles fiches descriptives sur les métiers de 20 branches professionnelles supplémentaires,
- Mise en valeur des dispositifs régionaux et des aides aux individus qui existent par types de public et par spécificité,
- Création d'une base de données sur les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) permettant de connaître les possibilités de certifications liées à un métier.

## A. Les ambitions du portail : favoriser l'insertion et accompagner tout au long de la vie professionnelle

- Permettre une bonne orientation en prenant compte les exigences du marché du travail

**Réussir son orientation, c'est trouver sa voie et décrocher un premier emploi.** Le portail est un allié précieux dans ces deux domaines. **Il aide les collégiens et lycéens à appréhender les différents métiers qui existent, susceptibles de les intéresser,** grâce à des fiches descriptives. Ces dernières comportent notamment des témoignages qui illustrent les réalités quotidiennes du métier et permettent de s'identifier aux professionnels.

Le portail présente un autre atout principal : **il aide à identifier les métiers porteurs, c'est-à-dire ceux offrant de véritables débouchés à l'issue de la formation.**

orientation & formation

Portail de l'État, des Régions et des Partenaires Sociaux

choisir un métier | s'orienter dans la formation | évoluer changer de métier

Revenir à l'accueil > Choisir un métier >

Source : Les métiers de la plasturgie

**Finisseur Décorateur en plasturgie**

Modifier votre recherche  
| Points forts : | Perspectives d'évolution : | Témoignage de Marie-Claire N., 27 ans, finisseuse-décoratrice : | Pour en savoir plus :

LA PLASTURGIE  
Créateurs du futur

Rechercher...  
☑ Une formation  
☑ Un métier  
☑ Dans tout le site

Dans une entreprise de plasturgie, cette personne réalise les opérations de finition et de décoration des pièces en plastique. Elle contrôle la conformité des produits réalisés et conditionne les produits finis.

**Points forts :**  
Un métier en développement, souvent féminin, nécessitant minutie, polyvalence

**Perspectives d'évolution :**  
Technicien de production, Régleur, Contrôleur

**Témoignage de Marie-Claire N., 27 ans, finisseuse-décoratrice :**  
" Mon travail intervient au milieu de la chaîne de production, les produits qui arrivent à ce stade sont semi-ouvrés". J'ai un rôle polyvalent, c'est-à-dire que j'effectue des tâches différentes. Avant tout, je dois vérifier chaque objet et isoler les pièces défectueuses. C'est moi qui finalise le produit, en le personnalisant : cela consiste à mettre une marque, un texte, des couleurs... Il existe différentes techniques comme la sérigraphie, la tampographie, le marquage à chaud... Je dois connaître tous ces procédés. Bien sûr, je suis minutieuse et soignée dans toutes ces opérations, car il faut toujours veiller à la qualité des pièces qui passent entre nos mains. Pour finir, je participe au conditionnement, selon les consignes du dossier contrôle-qualité. Des évolutions de carrière me sont ouvertes vers les métiers de régleur ou contrôleur."

**Pour en savoir plus :**  
[www.plasturgieducation.org](http://www.plasturgieducation.org)

Vous saurez tout sur les nombreuses opportunités offertes par la plasturgie (conception et fabrication de produits en matière plastique) : chiffres clés, métiers et perspectives d'évolution, parcours de formation, coordonnées des établissements de formation sous statut scolaire ou en apprentissage, du CAP au diplôme d'ingénieur...

**Les types de formations qui mènent à ce métier :**  
o [plasturgie](#)

Qui sommes nous | Accessibilité | Plan du site | Informations légales | Partenaires | Imprimer cette page

### Le portail en chiffres

- 1 291 fiches sur les métiers
- 56 000 formations
- 160 000 actions de formation
- 40 000 adresses d'établissements et organismes de formation
- 5 929 adresses utiles, notamment pour rechercher un conseiller dans sa région
- 528 fiches détaillées sur les accords de 132 branches concernant les contrats de professionnalisation jeune et demandeur d'emploi, le droit individuel à la formation et les périodes de professionnalisation
- 932 pages d'information (hors base de données).

### Le bâtiment : un secteur prometteur

« Dans le Bâtiment, les besoins en recrutement pérenne (hors CDD et intérim) sont estimés à plus de 100 000 par an depuis 2005, dont 80 000 pour assurer le seul renouvellement des départs ordinaires (retraites, mobilité...), » indique la Fédération nationale du Bâtiment (FNB). Le secteur recrute à tous les niveaux de responsabilité (ouvrier, conducteur de travaux, métreur, cadre, dirigeant...) et quel que soit le sexe. « On associe toujours le Bâtiment à un secteur d'homme, c'est faux, prévient la FNB. Les femmes peuvent accéder à tous nos métiers. Nous avons des conductrices de grue très heureuses de leur indépendance mais aussi des femmes charpentiers ou menuisiers... »

Parmi les métiers les plus recherchés : maçons, électriciens et plombiers, peintres et poseurs de revêtements souples, menuisiers et monteurs en construction bois

**« Pour favoriser les recrutements, le nombre d'apprentis est passé de 72 500 à 82 500 entre 2001 et 2005, poursuit la FNB. Le nombre de stagiaires, parmi les demandeurs d'emploi, pour acquérir une formation professionnelle a augmenté de 30% dans ce secteur. 8% sont des femmes. »**

- Des formations adaptées à chacun, plus ouvertes sur le monde du travail

**Le portail met en valeur des filières comme l’alternance et l’apprentissage qui se développent fortement.**

**L’alternance** est une solution efficace pour trouver un travail et acquérir une qualification : **à l’issue de leur contrat d’apprentissage 4 jeunes sur 5 décrochent un emploi.** L’objectif du plan de cohésion sociale était de passer de 300 000 à 500 000 apprentis entre 2005 et 2009.

- Le nombre de contrats d’apprentissage était à la fin 2006 estimé à plus de 405 000, contre 330 000 comptabilisés à fin 2004. Pour la seule année 2006, on compte 271 000 contrats d’apprentissage signés, soit 16 000 de plus qu’en 2005.

**Le contrat de professionnalisation** – l’autre filière d’alternance – voulu et porté par les branches professionnelles, connaît lui aussi une progression importante. Désormais, avec l’extension de plus de 220 accords de branches, la quasi-totalité des salariés peut bénéficier du dispositif.

- Déjà 92 500 contrats de professionnalisation ont été signés pendant toute l’année 2005, et plus de 140 876 contrats de professionnalisation qui ont été conclus pour l’année 2006 soit une augmentation de 50%.

### Les IUT ont la cote<sup>2</sup>

96% des chefs d’entreprises interrogés ont une image positive de la formation en alternance par l’apprentissage des IUT, voire très positive pour 46% d’entre eux. Interrogés sur les atouts d’une formation en alternance par l’apprentissage, les jeunes retiennent pour leur part en premier lieu la plus grande facilité d’insertion dans la vie active pour les diplômés issus de ce type de formation. Pour 45% d’entre eux, le fait que la formation se déroule en alternance par apprentissage constitue un critère important, et même assez important pour 40%.

**Pour les jeunes qui rencontrent plus de difficultés, le Contrat d’insertion dans la vie sociale (Civis) et le plan défense deuxième chance, proposent un accompagnement renforcé jusqu’à l’emploi,** au sein des missions locales ou des établissements d’insertion de la Défense. Les 232 000 jeunes en Civis peuvent également bénéficier des Actions Préparatoires au Recrutement (APR). L’objectif est de former ces demandeurs d’emploi au plus près des besoins d’entreprises qui ne parviennent pas à pourvoir certains postes.

---

<sup>2</sup> IFOP 2007 IUT DE FRANCE

## B. La mobilisation de tous, garante de l'efficacité de la démarche

- Etat, Régions, partenaires sociaux : les décideurs additionnent leurs compétences

**L'Etat, les Régions et les partenaires sociaux se fédèrent et mettent en commun leurs savoirs dans ce site Internet.** Le portail centralise les données et crée des passerelles entre leurs trois champs de compétence. **A chaque région, son orientation : la participation accrue des Régions permet d'offrir des informations de proximité.** Dès le développement des premières versions du portail [www.orientation-formation.fr](http://www.orientation-formation.fr), quatre Régions y ont apporté leur concours. **Elles sont aujourd'hui treize à s'investir dans le portail** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Limousin, Nord Pas de Calais, Picardie, Poitou-Charentes, PACA. **D'autres devraient rapidement les rejoindre**, dont la Guyane et la Réunion.

- L'implication forte des branches professionnelles

**Quinze branches professionnelles fournissent des fiches sur leurs métiers, voire sur leurs offres de recrutement. Une vingtaine d'autres branches contribueront prochainement.** En quelques clics les internautes peuvent identifier les secteurs porteurs en surfant sur [www.orientation-formation.fr](http://www.orientation-formation.fr). **Les branches professionnelles ont sélectionné pour eux des informations sur les métiers d'avenir, à savoir ceux qui recrutent et anticipent des recrutements.**

## **ZOOM sur la licence DISTECH, réalisée en partenariat avec Carrefour**

Elodie, 21 ans

***« Ma formation chez Carrefour, c'est l'assurance d'apprendre mon métier et d'avoir de belles perspectives d'évolution de carrière, en interne, dans l'avenir. »***

« J'ai entendu parler de la licence DISTECH par d'autres étudiants, il y a trois ans. A l'époque, j'étais en deuxième année de DUT, option marketing, après avoir passé un bac STT commercial. Cette licence un peu particulière, mise en place par des IUT en partenariat avec des groupes de la grande distribution comme Carrefour ou Géant, m'est apparue comme une formidable opportunité. Elle propose à des étudiants de bac +2 une formation en alternance, rémunérée. A ce moment là, je travaillais comme caissière pour Carrefour parallèlement à mes études, mais il m'était difficile de concilier les deux. L'alternance me semblait être la solution idéale. Surtout, je souhaitais devenir manager et j'ai tout de suite été séduite par l'ambition affichée de cette licence : former des jeunes à un métier à responsabilité de façon à ce qu'ils soient embauchés par leur entreprise formatrice, à l'issue de la licence. C'est une belle motivation ! Comme je connaissais déjà Carrefour, je savais qu'il était possible d'évoluer rapidement au sein de ce groupe qui privilégie la promotion interne. Je me suis donc inscrite à la licence DISTECH, en demandant à suivre la formation de Carrefour. Au cours de cette année, j'ai eu 6 mois de cours et 6 mois en alternance dans l'entreprise. C'est un parcours très formateur car j'ai pu mettre en application tout ce que j'avais appris en cours. J'ai obtenu ma licence et j'effectue actuellement une année de stage de formation interne rémunérée, proposée par Carrefour. C'est une année précieuse, au cours de laquelle je me perfectionne et me prépare à mon futur métier de manager. Je suis le bras droit du responsable du secteur de la « Culture » qui m'apprend à gérer les rayons et une équipe de onze personnes. J'ai encore le droit à l'erreur, c'est rassurant de se sentir ainsi guidé dans son apprentissage. A l'issue de cette année, je serai cadre à 22 ans, c'est une belle ascension. Sans cette formation, j'aurais mis peut-être plus de temps à atteindre ce niveau. Et, à l'avenir j'ai de belles perspectives d'évolution de carrière au sein de Carrefour. »

## La campagne de valorisation du portail

### ***La campagne de valorisation du portail :***

- Campagne web pour optimiser de premiers résultats encourageants (plus d'un million de visites à ce jour) et conférer au portail la dimension d'outil référent pour tous les jeunes, les salariées et les demandeurs d'emploi qu'il est appelé à prendre.
- Éléments de campagne à confirmer par le Ministère : Dates / durée de la campagne, supports retenus, coût de la campagne, etc.
- Illustration de bannières à intégrer par Ketchum

Le portail [www.orientation-formation.fr](http://www.orientation-formation.fr) complète désormais les sites du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement : [www.cohesionsociale.gouv.fr](http://www.cohesionsociale.gouv.fr), site portail de l'action du Ministère sur la mise en œuvre du Plan de cohésion sociale, ayant pour vocation la centralisation de l'information en matière d'emploi, de logement et d'égalité des chances ; ainsi que la chaîne web de l'apprentissage, [www.apprentissage.gouv.fr](http://www.apprentissage.gouv.fr), qui répond plus particulièrement aux problématiques de la formation initiale en alternance. La chaîne web de l'apprentissage a pour vocation d'offrir des informations pratiques sur l'apprentissage, aux jeunes et aux employeurs.

## **Annexes**

## **Annexe 1 – Synthèse du rapport Hetzel**

### **Synthèse du rapport définitif de l'Université à l'Emploi**

**24 octobre 2006**

#### **Le débat national Université-Emploi**

Pour répondre aux préoccupations de la jeunesse, le Président de la République a demandé au gouvernement d'organiser un débat national sur l'université et l'emploi. Le Premier ministre a confié à Patrick Hetzel, recteur de l'académie de Limoges, la présidence de la commission du débat national, commission composée de 15 membres issus des milieux professionnels et universitaires.

Le débat national Université-Emploi, qui s'est engagé à partir du 25 avril 2006, a donné lieu à plus de 120 réunions au sein de 29 académies, réparties sur l'ensemble du territoire national. Au total, près de 20.000 personnes y ont participé. 2.000 commentaires d'internautes ont été recueillis à partir des sites Internet académiques et du site Internet national. Entre le 25 avril, date de son installation, et le 15 octobre, la commission du débat national aura procédé à 51 auditions d'organisations, organismes et experts et s'est réunie plus de deux cents heures.

Le travail de la commission s'est distingué par l'originalité de son mode opératoire. Dans un souci de transparence et afin de garantir un véritable débat public, l'intégralité des auditions ainsi que les synthèses académiques a été mise en ligne et sont disponibles sur le site de la commission : [www.debat-universite-emploi.education.fr](http://www.debat-universite-emploi.education.fr).

L'organisation d'un tel débat avait également pour objectif d'apporter des réponses concrètes et d'application rapide aux étudiants sur l'adéquation entre les formations dispensées dans les universités et le marché du travail. La remise le 29 juin 2006 d'un bilan d'étape par la commission a permis la mise en oeuvre de bon nombre de mesures dans ce sens.

#### **Le rapport final**

Les propositions du bilan d'étape étaient plus particulièrement ciblées vers les étudiants. Elles s'enrichissent dans le rapport final, de nouvelles suggestions en direction convergente des entreprises, de la fonction publique et des universités (et des universitaires). Le choix des mesures proposées au sein du rapport final repose sur plusieurs critères :

- une large concertation menée conjointement à l'échelle académique et nationale
- une mise en exergue de mesures et de préconisations acceptables par l'ensemble des acteurs
- une cohérence d'ensemble de toutes les mesures proposées
- la préconisation d'une mise en oeuvre progressive dans une perspective pluriannuelle

Le rapport propose six grandes orientations qui sont de nature à mieux relier l'Université à l'Emploi :

1. Lutter contre l'échec à l'Université,
2. Repenser l'information et l'orientation,

3. Améliorer la professionnalisation,
4. Rapprocher durablement l'Université du monde du travail,
5. Créer un partenariat universités/employeurs pour la croissance
6. Faire évoluer l'ensemble du système universitaire.

### **Les principales mesures**

1. Lutter contre l'échec à l'Université :
  - mise en place d'un dossier unique d'accès à l'enseignement supérieur et information sur les taux de réussite dans les formations choisies par les étudiants ;
  - signature d'un contrat entre l'étudiant et l'Université engageant les deux parties dans un projet de formation et d'insertion et comprenant un bilan à l'issue du premier semestre ;
  - mise en place d'un service des emplois, des stages et des carrières dans chaque Université.
2. Améliorer l'information et l'orientation :
  - renforcement des actions d'orientation des lycéens ;
  - nomination d'un délégué interministériel à l'orientation qui doit permettre de mettre en cohérence l'ensemble des acteurs et des actions en matière d'orientation et d'insertion professionnelle, le tout rassemblé en un schéma national d'orientation et d'insertion professionnelle ;
  - création d'un observatoire des parcours des étudiants et de leur insertion professionnelle dans chaque université, en prenant modèle sur les bonnes pratiques existantes.
3. Mettre l'accent sur la professionnalisation :
  - revalorisation de la licence (générale et professionnelle) ;
  - suivi obligatoire d'un module professionnel par tous les étudiants au cours de la licence (langues vivantes étrangères, informatique, recherche d'emploi) ;
  - proposition d'un parcours professionnalisé à tout étudiant qui le souhaite en encourageant des parcours en apprentissage et en alternance ;
  - développement de la validation des acquis de l'expérience (V.A.E.).
4. Rapprocher durablement l'Université du monde du travail :
  - réforme des procédures d'habilitation et d'évaluation des formations pour associer les milieux socioprofessionnels à leurs contenus et à leur valorisation ;
  - encouragement au recrutement des diplômés de l'Université dans les entreprises, en particulier auprès des P.M.E. pour le niveau « licence » ;
  - traitement particulier des dispositifs qui permettent de combiner les études et le travail à temps partiel comprenant des éléments d'incitation (organisation, administration, fiscalité).
5. Mobiliser le monde du travail autour de l'Université :

- mise en place de véritables banques de données partagées sur l'orientation et l'insertion professionnelle construites conjointement par les milieux socio-économiques, les universités et les académies (prospective sur les débouchés, construction des diplômes professionnels, référentiels de compétences).
6. Faire évoluer le système universitaire :
- attribution annuelle des moyens au regard d'une évaluation des résultats obtenus en matière d'insertion professionnelle des étudiants ;
  - possibilité d'évolution de carrière pour les enseignants qui décident de consacrer du temps à la professionnalisation des étudiants ;
  - création d'un haut conseil de l'enseignement supérieur indépendant.
  - Les universités françaises, après avoir relevé le défi de l'essor démographique de la population étudiante, doivent aujourd'hui prendre toute leur place dans la bataille pour l'emploi des jeunes et accompagner une dynamique de croissance nationale. Les pratiques originales et efficaces ne manquent pas au sein de l'Université française. Leur identification, leur diffusion et leur application à l'ensemble du système permettront, aux universités, de relever le défi de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes. Les esprits sont prêts pour la conclusion d'un pacte national pour l'Université.

## **Annexe 2 – Commanditaires, partenaires et maître d'œuvre du portail**

### **Les commanditaires du portail :**

- **L'Etat** : ministère délégué au travail, à l'emploi et à l'insertion des jeunes – Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (**DGEFP**)
- **Les partenaires sociaux** : Comité paritaire national pour la formation professionnelle (CPNFP)
- **Les Régions**

### **Les partenaires :**

- L'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)
- L'agence nationale pour l'emploi (ANPE)
- Les branches professionnelles
- Les Conseils régionaux et les Carif Oref des Régions
- Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Le Centre Inffo, en tant que maître d'œuvre du portail et fournisseur de données

### **Le maître d'œuvre : Centre INFFO**

Lieu de ressources, d'analyse et d'information sur la formation professionnelle et l'apprentissage, le Centre INFFO est une association sous tutelle du ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement. Son conseil d'administration est composé de représentants de l'État, des partenaires sociaux, des Régions et de personnalités qualifiées.

### **Les missions du Centre INFFO :**

Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des acteurs de la formation professionnelle, sa mission est de concevoir et de diffuser au niveau national des produits et des services d'information, d'expertise et de formation : droit, pratiques et environnement de la formation.

Le Centre INFFO regroupe des juristes, des documentalistes, des spécialistes des pratiques de formation, des journalistes, des professionnels de l'édition et du multimédia.

**Publics**

- Institutions publiques internationales, nationales et régionales ;
- Organismes et centres d'information ;
- Partenaires sociaux ;
- Organismes de formation et formateurs ;
- Organismes collecteurs ;
- Entreprises et directions des ressources humaines ;
- Élus ;
- Journalistes

**Chiffres**

- Chiffre d'affaires : environ 8 millions d'euros dont 3,8 millions d'euros HT de subventions pour charge de service public
- 100 salariés
- Formation : 2 500 stagiaires/an
- Sur [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr) : 25 000 références bibliographiques, 6 000 adresses utiles, 600 stages de formation agréés par l'État, les accords de 132 branches, les aides régionales...

**Les services du Centre INFFO :****Informier**

- Rendre compte de l'action des institutions européennes, nationales et régionales, et des organismes paritaires
- Participer aux campagnes d'information et de sensibilisation menées par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux
- Concevoir des supports d'information et constituer des bases de données

**Former**

- Accompagner la professionnalisation des acteurs du secteur : formations sur catalogue et en intra, kits pédagogiques multimédia.

**Expertiser**

- Produire et diffuser des analyses et des synthèses sur la formation professionnelle: droit, pratiques et environnement
- Réaliser des ouvrages et des études sur commande des professionnels publics et privés
- Développer les échanges d'expertise en Europe et à l'international

### Annexe 3 – Qui fait quoi ?

- **Le centre d'information et d'orientation (C.I.O.)** : 600 C.I.O. en France informent sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions, proposent un conseil individuel et analysent les évolutions du marché du travail.
- **Les services communs universitaires d'information et d'orientation (S.C.U.I.O.)** : Implantés dans les universités, les SCUIO proposent aux étudiants une importante documentation et de services d'information sur les enseignements, des conseils pour l'orientation, une aide à l'insertion professionnelle.
- **Le réseau du Centre d'information Jeunesse (C.I.D.J.)** : Ces structures informent les jeunes au plan national, régional et local sur tous les domaines qui les concernent (vie quotidienne, formation, emploi, loisirs, santé, logement, etc.).
- **ANPE** : chaque agence locale dispose d'un espace documentaire riche avec toute une gamme de services gratuits à destination des demandeurs d'emploi, cadres ou non, désireux de se réorienter : le BCA (Bilan de compétence approfondi), le contrat d'accompagnement, les ateliers pédagogiques. L'ANPE affiche régulièrement des offres de stages qui peuvent être rémunérés.  
[www.anpe.fr](http://www.anpe.fr)
- **L'Association pour l'emploi des cadres (APEC)** : s'adresse en priorité aux cadres salariés ou demandeurs d'emploi et aux jeunes diplômés avec un bac+4. Elle fournit des services gratuits d'accompagnement et d'orientation, de la recherche d'emploi à la reprise d'étude en assurant un suivi personnalisé. Bilan de compétence, fond documentaire, rencontre avec les entreprises...  
[www.apec.fr](http://www.apec.fr)
- **Les Missions locales** : s'occupent essentiellement de l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans, sorti du système scolaire depuis plus d'un an. Elles fournissent une information étayée sur les contrats à profil jeune (apprentissage, qualification) ainsi que sur les organismes de formation concernés. Elles offrent un accompagnement individuel pour mettre en place son projet de formation et d'une remise à niveau pour accéder à la formation de son choix.
- **Les Maisons de l'emploi** : Environ une quarantaine répartie dans toute la France. Elles concernent en premier lieu ceux qui sont déjà entrés dans la vie professionnelle.